



AVIS D'APPEL PUBLIC À CANDIDATURES

Sélection compétitive des mandataires publics dans 15 entreprises du Portefeuille de l'État

Dans le cadre du renforcement durable de la gouvernance, de la performance et de la compétitivité des entreprises du Portefeuille de l'État, le Ministère du Portefeuille engage un processus compétitif de sélection des mandataires publics. Le processus repose sur des principes de transparence, de concurrence, de mérite et d'équité dans la désignation de ceux-ci.

Ce processus est conduit par le Comité de recrutement des mandataires publics (CRMP), placé sous l'autorité du Ministre du Portefeuille avec l'appui technique d'un cabinet de consultants spécialisé. Les publications d'appel public à candidatures seront diffusées en trois étapes successives.

Le Ministère du Portefeuille invite les candidats remplissant les conditions requises à faire acte de candidature aux mandats suivants, dont la liste ci-après en constitue la 1ère étape :

Office National des Transports (ONATRA S.A) :

- [Président du Conseil d'Administration](#)
- [Administrateurs](#)
- [Directeur Général](#)
- [Directeur Général Adjoint](#)

Société Nationale des Chemins de Fer du Congo (SNCC S.A)

- [Président du Conseil d'Administration](#)
- [Administrateurs](#)
- [Directeur Général](#)
- [Directeur Général Adjoint](#)

Société Nationale d'Electricité (SNEL S.A)

- [Administrateurs](#)
- [Directeur Général Adjoint](#)

Régie de Distribution d'Eau (REGIDESO S.A)

- [Administrateurs](#)

Régie des Voies Aériennes (RVA S.A)

- [Président du Conseil d'Administration](#)
- [Administrateurs](#)
- [Directeur Général](#)
- [Directeur Général Adjoint](#)



Les détails des postes par entreprise sont disponibles sur le site du Ministère du Portefeuille <https://portefeuille.gouv.cd>. Pour chaque poste sont précisées les missions du mandat, les conditions d'éligibilité, les compétences attendues et les pièces à fournir, ainsi que les différentes étapes de la sélection.

- La période de dépôt des candidatures est fixée du 30 juillet 2026 à 0h00 (GMT+1) au 14 août 2026 à 23h59 (GMT+1).
- Avant de faire acte de candidature, assurez-vous de disposer des documents suivants, numérisés et parfaitement lisibles :
 - Casier judiciaire ou attestation de bonne vie et mœurs ;
 - Photo d'identité récente (format passeport) ;
 - Certificat de résidence ;
 - Certificat(s) de travail ;
 - Curriculum vitae (CV) ;
 - Copie de la pièce d'identité en cours de validité ;
 - Copies certifiées conformes des diplômes requis ;
 - Seuls les dossiers complets seront examinés.
- **Le dépôt des candidatures s'effectue exclusivement en ligne sur la plateforme digitale <https://lhr.divamintegra.ci/postuler>**
Les candidats seront informés du niveau d'avancement de leur candidature selon les modalités communiquées par le Ministère et le CRMP.
- L'accusé de dépôt délivré par la plateforme confirme la réception du dossier et ne vaut pas décision de recevabilité.
- **Les candidatures féminines sont vivement encouragées.**
- Toutes les candidatures sont évaluées selon les mêmes critères de compétence, d'expérience, d'intégrité et de mérite.
- Les dossiers complets doivent obligatoirement être rédigés en langue française.

Toute information complémentaire est publiée sur la page dédiée du site du Ministère du Portefeuille.

Fait à Kinshasa, le 30 juillet 2026